

La participation de l'armée française (coloniale) à la libération de la métropole

Krisztián Bene

Krisztián Bene: La participation de l'armée française (coloniale) à la libération de la métropole [The Participation of the French (colonial) Army in the Liberation of the Metropole]. In: *Ostium*, vol. 19, 2023, no. 2.

Abstract: Traditionally, the metropole (center) dominates its colonies (peripheries) militarily, economically, and politically. However, this relationship is dynamic, with the position of the peripheries changing. This phenomenon is very much present in the case of the French colonial empire during the 20th century and the events of the Second World War are particularly decisive in this process. The present article tries to shed more light on a part of this historical evolution. Although France was defeated in 1940, the war did not end for all French people. The Free French Forces, created in Great Britain by General Charles de Gaulle in the summer of 1940, continued to fight the Axis powers. After the landing of the Anglo-Saxon Allies in North Africa, the French Army of Africa also joined the fight, and then the French Liberation Army, formed by the unification of the two French forces, took an active part in the fighting in Italy and the liberation of the French mainland. More than half of the members of the new army came from the French colonies and were able to show serious battlefield achievements, yet their replacement for the mainland population, the so-called bleaching (*blanchiment*), began in the last months of the war, causing serious dissatisfaction in their ranks.

Keywords: World War II, French Army, reorganization, liberation, colonial troops

Résumé: Traditionnellement, la métropole (centre) domine ses colonies (périphéries) sur le plan militaire, économique et politique. Toutefois, cette relation est dynamique, car la position des périphéries évolue. Ce phénomène est très présent dans le cas de l'Empire colonial français au cours du XX^e siècle et les événements de la Seconde Guerre mondiale sont particulièrement déterminants dans ce processus. Le présent article tente de mettre en lumière une partie de cette évolution historique. Bien que la France ait été vaincue en 1940, la guerre ne s'est pas terminée pour tous les Français. Les Forces françaises libres, créées en Grande-Bretagne par le général Charles de Gaulle en été 1940, continuent à lutter contre les puissances de l'Axe. Après le débarquement des alliés anglo-saxons en Afrique du Nord, l'Armée française d'Afrique rejoint également le combat, suivie de l'Armée française de libération qui, formée par l'unification des deux forces françaises, participe activement aux combats en Italie et à la libération de la France métropolitaine. Plus de la moitié des membres de la nouvelle armée provenaient des colonies françaises et ont pu prouver leur valeur militaire sur le champ de bataille. Or, leur remplacement par la population métropolitaine, appelé blanchiment, a commencé dans les derniers mois de la guerre, provoquant un sérieux mécontentement dans leurs rangs.

Mots-clés : Seconde guerre mondiale, armée française, reorganization, liberation, troupes coloniales

L'armée française a subi une défaite écrasante en 1940. En revanche, sa participation à la guerre

s'est poursuivie par la suite grâce aux Forces françaises libres créées par le général Charles de Gaulle. Ensuite, cette activité a atteint un niveau supérieur après le ralliement des colonies françaises d'Afrique du Nord aux Alliés à la fin de 1942. La fusion des deux armées françaises d'origines similaires mais ayant des convictions très différentes était une tâche difficile. Malgré cela, on a réussi à créer, en 1943, une force qui a pu ensuite jouer un rôle actif dans la libération de l'Europe.

Par conséquent, les troupes françaises ont participé à la conquête de l'Italie et à la libération de la France, puis à l'invasion de l'Allemagne. C'est également un fait peu connu que de nombreux soldats qui ont combattu pour l'armée française n'étaient pas des citoyens français. La nouvelle force armée a été principalement basée sur les forces coloniales composées essentiellement de soldats autochtones. Les effectifs ont été complétés par un nombre important de ressortissants d'autres nations européennes et non européennes. Cependant, pour diverses raisons, le commandement militaire français a déjà commencé à « blanchir » ces unités lors de la libération de la mère patrie.

Bien que l'historiographie traditionnelle ait écrit une histoire « sur-centrée » pendant longtemps, les périphéries sont de plus en plus étudiées depuis l'activité de l'école des Annales. Dans « l'économie monde » décrit par Immanuel Wallerstein, héritier intellectuel de Fernand Braudel, le centre domine les périphéries militairement, économiquement et politiquement. Malgré cette domination, la relation de ceux-ci est dynamique, la position des périphéries change, car elles peuvent devenir parties du centre, centres elles-mêmes ou périphéries d'un autre centre[1]. Ce phénomène est bien présent dans le cas de l'empire colonial français où la domination de la métropole française sur les colonies commence à s'affaiblir au cours du 20^e siècle qui permet l'ascension de certaines parties de ses colonies. Les événements de la Seconde Guerre mondiale sont particulièrement décisifs dans cette procédure, car ils accélèrent le mouvement d'émancipation des périphéries coloniales.

Pour mieux éclaircir une partie de cette évolution historique, dans mon article, je présenterai le processus de réorganisation et de déploiement de la nouvelle armée française. En même temps, je chercherai à dévoiler ce qui a motivé la direction militaire française à reléguer au second plan, dans les derniers mois de la guerre, ces soldats qui avaient joué un rôle important dans la victoire.

La réorganisation des forces armées françaises

Avant même la fin des combats en Afrique du Nord, des discussions ont été entamées sur la création d'une force française ayant une grande capacité de combat. Le principal obstacle était la division entre les gaullistes et les giraudistes, mais les dirigeants anglo-saxons ont fait de gros efforts pour combler le fossé entre les deux camps. Les deux généraux français ont été invités à une conférence à Casablanca, au Maroc, du 14 au 24 janvier 1943, pour tenter de trouver un terrain d'entente malgré le fait qu'ils avaient des points de vue différents sur plusieurs questions. En dépit des entretiens entre De Gaulle et Giraud, les 22, 23 et 24 janvier, aucun accord n'a été trouvé[2]. La question de l'équipement de la nouvelle force a été néanmoins réglée, le président Roosevelt s'engageant à doter la nouvelle armée française d'un armement moderne suffisant, grâce aux capacités quasi illimitées de l'industrie américaine[3]. C'était indispensable, car les colonies françaises, bien que riches en certaines matières premières, ne possédaient aucune industrie d'envergure et ne pouvaient pas contribuer à l'équipement des forces françaises[4]. Lors des discussions, le général Giraud avait initialement accepté de créer huit divisions d'infanterie et cinq divisions blindées. Comme il aurait fallu beaucoup de temps pour les armer et les entraîner, et en raison des inquiétudes américaines quant à leur efficacité future, un compromis a été trouvé : cinq divisions d'infanterie et trois divisions blindées[5]. Cependant, à cause des difficultés d'organisation et de formation, seulement une partie de ces unités était opérationnelle en 1943[6].

Pour tenter de résoudre la situation tendue entre les deux généraux français, De Gaulle s'est rendu à Alger le 30 mai 1943 pour négocier personnellement avec Giraud. Bien qu'il se trouvât dans une

position militaire et politique plus faible, il a finalement réussi à conclure un accord qui favorise à la fois la création d'une force conjointe et ses propres intérêts[7]. Cela a conduit à la création du *Comité français de libération nationale* en juin et de l'*Armée française de la Libération* le 1^{er} août. Cette dernière était le cadre dans lequel la nouvelle direction politique et militaire, composée des adeptes des deux généraux, devait créer une nouvelle armée française capable de contribuer à la libération de la France et de l'Europe occupée. Par conséquent, les *Forces françaises combattantes* ayant pris ce nom en 1942, et l'*Armée d'Afrique*, qui avait rejoint les Alliés en novembre 1942 et comprenait des unités militaires françaises stationnées dans les territoires français d'Afrique du Nord, ont cessé d'exister sous leur forme précédente. Ensuite, leurs meilleures unités ont dû être transformées en une seule armée ayant une valeur de combat élevée pendant quelques mois[8].

Le plus gros problème était la composition des unités, qui devaient être établies à partir de deux corps ayant des effectifs, des formations et, surtout, des convictions très différents. D'une part, on disposait d'une force de près de 300 000 hommes du général Giraud, qui pouvait être multipliée en peu de temps par la conscription réalisée sur les territoires français en Afrique[9]. Elle était néanmoins composée principalement de soldats autochtones, dont les armes étaient obsolètes au début de 1943 et qui n'avaient presque aucune expérience de la guerre moderne. Par conséquent, la plupart de ces troupes n'était pas réellement prêtes au combat[10]. De l'autre côté, on pouvait aligner les Français libres du général De Gaulle, qui suivaient leur chef inconditionnellement. Ils disposaient d'un équipement moderne et avaient acquis leur expérience du combat dans des batailles gagnées et perdues sur les différents théâtres d'opérations africains, mais leurs effectifs étaient beaucoup plus faibles. Les estimations les plus fiables évaluent leur nombre à 66 000 au plus[11], tandis que le nombre de soldats servant dans les unités les mieux entraînées (les 1^{ère} et 2^e divisions françaises libres), capables d'opérer efficacement sur le théâtre d'opérations européen, n'a pas atteint 20 000[12]. Le fait que la majorité des soldats servant dans les deux forces éprouvaient un ressentiment mutuel et parfois même de la haine ne facilitait pas la tâche de la gestion militaire[13]. Dans cette situation complexe et contradictoire, il fallait trouver un compromis pour éviter de nouveaux conflits entre les deux camps et contribuer en même temps à la création d'une armée française à haute valeur combattante.

Du côté de la France libre, deux anciennes formations expérimentées ont joué un rôle primordial dans la nouvelle armée : la 1^{ère} division d'infanterie mécanisée a été créée à partir de la 1^{ère} division française libre, et la 2^e division blindée a été basée sur la 2^e division française libre, par conséquent, en théorie, elles ont constitué un quart de la nouvelle force[14]. Cependant, comme on ne possédait pas assez de troupes techniques et blindées disponibles dans les rangs des Français libres pour former cette dernière, une grande partie de la 2^e division a été complétée à partir des unités transférées de l'Armée d'Afrique. Les autres divisions de la nouvelle force ont été créées en utilisant uniquement les forces stationnées en Afrique du Nord qui ont constitué la majorité de l'*Armée de Libération*. Notamment, il s'agissait de la 2^e division d'infanterie marocaine, de la 3^e division d'infanterie algérienne, de la 4^e division de montagne marocaine, de la 9^e division d'infanterie coloniale et des 1^{ère} et 5^e divisions blindées[15].

Parallèlement à la réorganisation des forces terrestres, l'armée de l'air a été également réformée et, en général, elle a été confrontée aux mêmes problèmes que l'armée de terre. Il fallait créer une force unifiée et prête au combat à partir des unités possédant des équipements, des entraînements, des expériences et des convictions différents. En outre, l'état-major français a été obligé d'accepter que des unités équipées de matériel de guerre américain seraient déployées sous commandement allié sur le théâtre d'opérations européen. À la suite de cet accord, le transfert des avions s'est accéléré et les puissances anglo-saxonnes ont accepté la proposition française de créer une force aérienne française de 600 avions et 33 000 hommes pour juillet 1944[16]. Le général René Bouscat, issu de l'Armée d'Afrique, a été nommé à la tête de celle-ci, tandis que le général Martial Valin,

ancien commandant des Forces aériennes françaises libres, n'a reçu que le poste de sous-chef d'état-major des forces aériennes. La raison en était la différence d'effectifs : la France libre ne disposait que de sept unités d'avions, avec une valeur de combat plutôt variée, et de moins de 4 000 hommes au moment de la fusion, tandis que les troupes de Bouscat disposaient de 25 groupes d'avions et de plus de 20 000 hommes, même si l'équipement de ces derniers était plutôt obsolète et que le personnel était mal formé. Entre juin 1943 et août 1944, ces groupes ont reçu des armes modernes, tandis que près de 10 000 personnes ont été formées à leur utilisation. Les entraînements et les déploiements communs ont rapidement tissé des liens entre des soldats d'horizons différents, permettant à la nouvelle force aérienne de participer efficacement aux opérations aériennes sur le théâtre d'opérations européen dans les années à venir[17].

La réorganisation de la marine constituait également un défi majeur en raison de la construction et de la réparation coûteuses et longues des unités de surface qui la composaient. Le nouveau commandant de la flotte, le contre-amiral André-Georges Lemonnier, avait une tâche difficile à accomplir pour créer une force unifiée[18]. La marine africaine disposait de 30 000 hommes et de grands navires avec un rayon d'action plus important, tandis que la marine française libre n'avait que 5 000 hommes et essentiellement de petites unités de surface. Les fournitures d'armes et les modernisations américaines et britanniques ont été d'un grand secours et, au milieu de 1944, la marine française disposait de 100 navires de guerre modernisés et de 140 navires de nouvelle construction[19]. La marine française renouvelée a repris le combat contre les puissances de l'Axe avec une grande détermination et a joué son rôle dans les grandes opérations pendant le reste de la guerre[20].

La composition ethnique des forces armées

Malgré leurs origines et leurs identités différentes, les nouvelles forces françaises montrent de nombreuses similitudes, dont l'une des plus frappantes est le fait qu'elles comptaient un très grand nombre de citoyens non français dans leurs rangs. À première vue, cela peut paraître surprenant, car on pourrait raisonnablement supposer que cette force, dont l'objectif principal était la libération de la mère patrie occupée, était composée presque exclusivement, ou du moins en grande majorité, de ressortissants français. Cependant, la réalité de la situation dément cette hypothèse logique, puisque cette force était constituée, notamment dans les unités terrestres, d'une très forte proportion de soldats coloniaux et de volontaires de nationalité étrangère.

Les Forces françaises libres comptaient environ 66 000 soldats, mais environ 10 % d'entre eux faisaient partie de la résistance métropolitaine, ainsi le nombre maximal de soldats dans les unités de combat était approximativement 60 000. Cependant, des recherches récentes sur le sujet montrent clairement que le nombre de soldats coloniaux parmi ces derniers était à peu près 30 000, soit environ 50 % des forces combattantes. Il convient de noter que ces chiffres ne sont que des estimations, car la plupart des engagés ne se sont pas portés volontaires pour le service. En général, ils ont reçu l'ordre de leurs commandants de rejoindre les Forces françaises libres, de manière quasi automatique, et n'ont donc pas signé de formulaire de demande, ce qui rend difficile leur identification ultérieure. En outre, il y avait environ 3 000 ressortissants étrangers qui se sont engagés pour combattre pour les Français libres[21]. Ils étaient principalement motivés par des sentiments antifascistes, il n'est donc pas surprenant que les Espagnols (480 personnes) et les Polonais (270 personnes) aient formé les plus grands contingents nationaux, mais mes recherches prouvent également que le nombre de Hongrois s'élevait environ à 150, ce qui est relativement important en comparant avec les chiffres présentés ci-dessus[22]. Dans l'ensemble, on peut constater que près de la moitié des personnes servant dans les Forces françaises libres n'étaient pas citoyens français[23].

La majeure partie de la nouvelle force a été formée par l'Armée d'Afrique qui n'a pas participé aux opérations entre l'armistice de juin 1940 et la fin de 1942. Néanmoins, elle a également connu une

période de turbulence ayant eu un impact fondamental sur ses effectifs et sa composition ethnique. Après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, cette nouvelle armée, forte de sa grande expérience des combats coloniaux, a été développée pour atteindre un total de 340 000 hommes en enrôlant une grande partie de la population mobilisable[24]. Le nombre de soldats d'origine nord-africaine dans ses rangs est estimé à 240 000, de sorte qu'environ 70 % de l'armée d'Afrique étaient composés de personnes issues des rangs de la population locale[25]. Sur l'ensemble de l'empire colonial français, environ 80 000 personnes ont été déployées sur le théâtre de guerre continental en 1940, dont 68 500 faisaient partie de l'armée d'Afrique, qui a subi des pertes importantes, environ 30 %, lors de l'offensive allemande[26].

En vertu de l'armistice avec les Allemands, les colonies sont restées sous l'autorité du gouvernement français, qui a été approuvé pour maintenir une force réduite pour les protéger. Cette force a été augmentée régulièrement avec l'évolution de la situation de guerre en Afrique du Nord pour atteindre 140 000 hommes entre 1940 et 1942. Ce nombre a été réduit à 116 000 pendant les combats avec les forces germano-italiennes, mais a augmenté rapidement lorsque la mobilisation a commencé. En 1944, l'Afrique du Nord a rassemblé les effectifs de 176 000 citoyens français, 150 000 Algériens, 85 000 Marocains et 46 500 Tunisiens ce qui illustre la prédominance des soldats d'origine non-française. Le tableau d'ensemble montre cependant une supériorité coloniale encore plus grande, car l'Afrique noire, Madagascar et les Antilles ont fourni 113 000 hommes supplémentaires à la force française. Ainsi 394 600 soldats coloniaux ont servi aux côtés d'environ deux fois moins de Français : environ deux tiers de cette force étaient d'origine non-française[27].

On peut donc constater que l'Armée française de Libération était composée à côté des citoyens français d'un grand nombre de soldats nés dans les colonies et de ressortissants étrangers, dont les qualités de combat étaient évidemment variables, mais sans lesquels l'armée n'aurait été qu'une force symbolique.

La libération de la métropole

Parmi les premières unités jugées prêtes au combat par le commandement militaire français il faut mentionner celle qui a été créée le 18 mai 1943, initialement connue sous le nom d'Armée A, puis de *Corps expéditionnaire français d'Italie*, et qui a été déployée en Italie dans le cadre de la 5^e armée américaine. Ce corps d'armée de 112 000 hommes a participé activement aux combats entre novembre 1943 et juillet 1944, se distinguant dans plusieurs opérations offensives (comme la bataille de Monte Cassino et la prise de l'île d'Elbe)[28].

Parallèlement à cette série d'opérations, et avant même les grands débarquements en France, commence la reconquête des territoires appartenant à la métropole. La Corse était sous l'occupation italienne depuis novembre 1942, mais après l'armistice italien de septembre 1943, les anciennes forces d'occupation italiennes, ainsi que la résistance française locale, se sont retournées contre les troupes allemandes stationnées sur l'île. En réponse à cette situation inattendue, le commandement français, qui ne pouvait pas compter sur les alliés anglo-saxons dans la région en raison de l'épuisement de leurs forces, a largué environ 6 000 soldats par des sous-marins et de petits bateaux sur l'île au cours du mois de septembre. Ce contingent, avec la résistance française locale et les soldats italiens qui avaient fait défection, a réussi à libérer la Corse le 4 octobre. Selon la logique administrative française, l'occupation de l'île a marqué le début de la libération de la France[29].

Cependant, seule une petite unité française a participé au débarquement en Normandie en juin 1944, aux côtés d'une très puissante force anglo-saxonne. Seul le commando Kieffer (le 1^{er} bataillon de Fusiliers Marins Commandos), composé de 177 hommes et commandé par le capitaine de corvette Philippe Kieffer, a contribué activement à l'opération, qui a débuté le 6 juin[30]. Ce contingent sera suivi le 1^{er} août par la 2^e division blindée française, qui s'est distinguée aux combats en Normandie et à la libération de Paris et du nord-est du pays[31].

Le 21 novembre 1943, l'Armée B a été créée, qui serait plus tard rebaptisée 1^{ère} Armée française. Cette force armée de 250 000 hommes ne cessait de se renforcer et, à l'été 1944, elle comprenait tous les corps d'armée français, à l'exception de la 2^e division blindée stationnée en Angleterre (y compris le *Corps expéditionnaire français d'Italie*, qui a été redéployé en juillet 1944). Cette armée a effectué le débarquement en Provence le 15 août 1944 et a libéré une grande partie du sud de la France. Dans le même temps, la 2^e division blindée a participé à la libération de la capitale française, afin que les unités françaises progressant dans les deux sens puissent s'unir en septembre, puis, avec les troupes alliées, continuer à chasser les troupes allemandes de France et entamer ensuite l'occupation de l'Allemagne[32].

Même si cette participation militaire n'a pas été décisive pour l'issue de la guerre, les puissances alliées ont reconnu la contribution de la nouvelle force française à la victoire. C'est en reconnaissance de cet effort que le général Lattre de Tassigny a pu signer le document de la capitulation allemande à Berlin le 8 mai 1945, et que le général Leclerc a pu accepter la reddition japonaise sur le cuirassé Missouri le 2 septembre 1945[33].

L'importance de la participation coloniale et le « blanchiment » des troupes

D'après les données sur la composition ethnique des forces françaises présentées précédemment, il n'est pas surprenant que le nombre des soldats coloniaux dans les opérations soit également extrêmement élevé. Sur les quelque 72 000 soldats déployés dans la campagne de Tunisie de 1942-1943, un peu plus de 50 000 étaient d'origine nord-africaine[34]. 60 % des 112 000 soldats du corps expéditionnaire dans la campagne d'Italie étaient également d'origine nord-africaine, et leurs compétences en matière de guerre de montagne ont été cruciales pour les victoires remportées en terrain difficile[35]. La situation était similaire pour le quart de million de soldats français qui ont débarqué dans le sud de la France en août 1944, dont plus de 60 % étaient d'origine coloniale[36]. Les recherches historiques prouvent que ces soldats ne représentaient pas seulement une proportion importante de l'armée française en termes de nombre, mais qu'ils avaient également une valeur de combat élevée, en contribuant de manière significative aux succès remportés sur le champ de bataille[37].

Malgré tous ces faits d'armes, en automne 1944, le commandement militaire français a émis un ordre selon lequel les soldats subsahariens (c'est-à-dire noirs) servant dans la 1^{ère} Armée devaient être relevés et retirés de la ligne de front. Cette décision a concerné quelque 20 000 membres de la 1^{ère} division d'infanterie mécanisée et de la 9^e division d'infanterie coloniale. Cet ordre était justifié par les défis de l'hiver imminent, que les soldats d'Afrique noire n'auraient pas pu affronter[38]. Cependant, cette explication ne semble pas être légitime, puisque les performances antérieures au combat des soldats évacués et celles ultérieures (dans des conditions météorologiques hivernales) des militaires africains restant sur le champ de bataille ont été très convaincantes. Les soldats retirés étaient progressivement remplacés par de nouvelles recrues françaises de la métropole. D'où le processus appelé plus tard « blanchiment » et par lequel le personnel de couleur a été relevé par des volontaires blancs. Il semble que les vraies raisons aient été différentes. L'administration française voulait garantir que les militaires coloniaux ne se mêlent pas à la population locale, d'une part, pour éviter d'éventuels incidents dus aux différences culturelles, d'autre part pour éviter que les idéologies de la métropole (établissement de la démocratie, autodétermination, droits civils, etc.) n'exercent une trop grande influence sur les soldats coloniaux issus des circonstances coloniales, fondamentalement différentes[39]. En outre, l'armement des Français nouvellement recrutés était un problème majeur étant donné que les alliés anglo-saxons n'ont pas fourni aux forces françaises de nouveaux approvisionnements en armes pendant la lutte de libération. Cela a été partiellement résolu par le transfert d'armes des forces coloniales retirées[40].

Les craintes inavouées des dirigeants militaires et politiques français se sont partiellement

confirmées, car un certain nombre d'incidents se sont produits parmi les soldats africains qui ont été retirés. Certains sont dus au traitement de la part des autorités (rations insuffisantes, équipement de mauvaise qualité, refus de payer la solde, etc.) et d'autres au comportement condescendant et isolant de la population métropolitaine. Cette discrimination négative a donné lieu à un certain nombre d'incidents entre les soldats coloniaux et les résidents français. Ces premiers estimaient à juste titre qu'ils devaient être traités de la même manière que les soldats de métropole pour leur service en France[41]. De nombreux soldats africains libérés de captivité ont refusé d'obéir parce qu'ils n'avaient pas reçu leur solde, qu'ils avaient légitimement réclamé, pour la durée de leur captivité, ce qui a entraîné des représailles de la part des autorités françaises[42].

L'une des atrocités les plus graves a eu lieu à Thiaroye, au Sénégal, où étaient stationnés 1 280 tirailleurs coloniaux libérés de captivité, exigeant également le paiement de leurs arriérés de solde. Les autorités locales ont répondu par la force armée, faisant 35 morts et 48 blessés, selon les rapports officiels, mais le nombre des victimes était probablement bien plus élevé[43].

Il est important de noter que les territoires coloniaux, qui avaient joué un rôle majeur dans la défense et la libération de la France, ont revendiqué à juste titre la gratitude des dirigeants politiques français. Les revendications ont pris la forme de manifestations de masse, comme celle d'Algérie lors des célébrations de mai 1945 marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les autorités françaises ont à nouveau répondu par l'usage de la force armée, faisant des milliers de morts (les chiffres exacts font l'objet d'un débat considérable, comme l'illustre le fait que les estimations les plus extrêmes situent le nombre de morts entre 1 000 et 45 000). Ces affrontements ont effectivement été les signes précurseurs de la guerre d'indépendance en Algérie qui aurait suivi quelques ans plus tard[44].

Conclusion

La réorganisation des forces françaises était un long processus difficile, entravé par des facteurs externes et internes. Néanmoins, en 1944, une armée bien équipée et relativement importante a été engagée dans la libération de la France métropolitaine. La majorité des effectifs étaient constitués de soldats issus des territoires coloniaux. Bien que ce ne soit pas cette force qui ait remporté la victoire, car celle-ci a été essentiellement réalisée par les alliés anglo-saxons, elle y a contribué ne serait-ce que d'une façon modeste. Cette participation a été reconnue par les grandes puissances par une série de gestes politiques à la fin de la guerre.

Cependant, le comportement des dirigeants français concernant les soldats coloniaux était controversé. On s'est fortement appuyé sur eux pour remporter la victoire, mais, la veille de la victoire, on a renoncé à leurs services et on a refusé de les récompenser. Les soldats des colonies s'en offusquaient à juste titre, néanmoins, leurs demandes ont été non seulement ignorées, mais leurs protestations ont été réprimées avec la plus grande sévérité. Les conséquences à long terme de cette insensibilité ont toutefois compromis l'avenir de l'ensemble de l'empire colonial, et les dirigeants politiques français ont payé un lourd tribut pour leur myopie.

L'histoire coloniale présentant l'expansion européenne du point de vue des colonisateurs (centre) est déjà dépassée dans l'historiographie contemporaine. Plusieurs nouvelles approches s'occupent de l'histoire des anciennes colonies qui permettent son analyse sous des angles très différents. Le discours historiographique européocentrique cède la place à celle africaine (asiatique, américaine, etc.) qui permet la transformation du savoir historique pour connaître également le point de vue périphérique. Pour avoir une image plus objective et plus précise, on a besoin de l'utilisation parallèle de ces deux approches, celles du centre et des périphéries, qui peuvent contribuer à la meilleure connaissance de l'histoire globale[45].

Bibliographie

Archives nationales, Paris (AN) :

72 AJ Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

221. Documents sur la France libre.

238. Généralités.

AGERON, C-R. - COQUERY-VIDROVITCH, C. - MEYNIER, G. - THOBIE, J. : *Histoire de la France coloniale 1914-1990*. Paris : Armand Colin 2016.

BACHELIER, C. : La nouvelle armée française. In : AZÉMA, J-P. - BÉDARIDA, F. (éds.) : *La France des années noires. De l'occupation à la Libération*. Paris : Éditions du Seuil 2000, p. 249-273.

BERGOT, E. : *La 2^{ème} D.B.* Paris : France Loisirs 1980.

BROCHE, F. : *L'Armée française sous l'Occupation. La métamorphose*. Paris : Presses de la Cité 2002.

BROCHE, F. - CAÏTUCOLI, G. - MURACCIOLE, J-F. : *La France au combat de l'Appel du 18 juin à la victoire*. Paris : Perrin 2007.

BROCHE, F. - MURACCIOLE, J-F. (éds.) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris : Robert Laffont 2010.

CLAYTON, A. : *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*. Paris : Albin Michel 1994.

COUSIN, A. : *Retour tragique des troupes coloniales. Morlaix-Dakar, 1944*. Paris : L'Harmattan 2011.

CRÉMIEUX-BRILHAC, J-L. : *La France Libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération*. Paris : Gallimard 2013.

DE GAULLE, C. : *Háborús emlékiratok*. Budapest : Gondolat 1973.

DELMAS, J. : Le général Koenig d'El Alamein à Alger, août 1942-mars 1944. In : *Revue historique des armées*, vol. 58, 2002, n° 2, p. 77-84.

FACON, P. : L'armée de l'Air nouvelle : du corps expéditionnaire au projet d'Air Force française (1942-1945). *Revue historique des armées*, vol. 48, 1992, n° 2, p. 70-78.

FRÉMEAUX, J. : Les contingents impériaux au cœur de la guerre. In : *Histoire, économie et société*, vol. 23, 2004, n° 2, p. 215-233.

GAUJAC, P. : *Le Corps expéditionnaire français en Italie*. Paris : Histoire et Collections 2003.

GRAS, Y. : *La 1^{ère} D.F.L. Les Français libres au combat*. Paris : Presses de la Cité 1983.

JENNINGS, E. : *La France libre fut africaine*. Paris : Perrin - Ministère de la Défense 2014.

LORMIER, D. : *C'est nous les Africains. L'épopée de l'armée française d'Afrique 1940-1945*. Paris : Calmann-Lévy 2006.

MARILL, J-M. : Coloniaux et Français libres, deux destinées. In : *Revue historique de l'armée*, vol. 56, 2000, n° 1, p. 55-64.

MASSON, P. : *La Marine française et la guerre 1939-1945*. Paris : Tallandier 2000.

METZGER, C. : *Le Maghreb dans la guerre 1939-1945*. Paris : Armand Colin 2018.

MIOT, C. : Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944. Hérésie stratégique, bricolage politique ou conservatisme colonial ? In : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 32, 2015, n° 1, p. 77-89.

MONTAGNON, P. : *La France dans la guerre de 39-45*. Paris : Pygmalion 2009.

MURACCIOLE, J-F. : *Les Français libres. L'autre Résistance*. Paris : Tallandier 2009.

ONANA, C. : *La France et ses tirailleurs. Enquête sur les combattants de la République*. Paris : Duboiris 2003.

PLATANIA, M. : L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations. In : *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 13, 2011, n° 1, p. 189-207.

RECHAM, B. : *Les musulmans algériens dans l'armée française, 1919-1945*. Paris : L'Harmattan 1996.

SAUNIER, G. : Quelques réflexions sur le concept de centre et périphérie. In : *Hypothèses*, vol. 3, 2000, n° 1, p. 177-179.

TROUPLIN, V. : *Dictionnaire des compagnons de la Libération*. Bordeaux : Elytis 2010.

WEISS, S. : L'engagement des troupes nord-africaines et coloniales dans le Sud-Ouest de la France

en 1944-1945. In : *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 65, 2013, n° 3, p. 143-161.

Notes

- [1] SAUNIER, G. : Quelques réflexions sur le concept de centre et périphérie. In : *Hypothèses*, Vol. 3, 2000, n° 1, p. 177-179.
- [2] BROCHE, F. - MURACCIOLE, J-F. (éds.) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris : Robert Laffont 2010, p. 55-56.
- [3] MARILL, J-M. : Coloniaux et Français libres, deux destinées. In : *Revue historique de l'armée*, vol. 56, 2000, n° 1, p. 58.
- [4] JENNINGS, E. *La France libre fut africaine*. Paris : Perrin - Ministère de la Défense 2014, p. 181-220.
- [5] MONTAGNON, P. : *La France dans la guerre de 39-45*. Paris : Pygmalion 2009, p. 548.
- [6] BROCHE, F. - MURACCIOLE, J-F. (éds.) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris : Robert Laffont 2010, p. 76.
- [7] BROCHE, F. : *L'Armée française sous l'Occupation. La métamorphose*. Paris : Presses de la Cité 2002, p. 408-409.
- [8] GRAS, Y. : *La 1^{ère} D.F.L. Les Français libres au combat*. Paris : Presses de la Cité 1983, p. 246 - 249.
- [9] MARILL, J-M. : Coloniaux et Français libres, deux destinées. In : *Revue historique de l'armée*, vol. 56, 2000, n° 1, p. 59.
- [10] BACHELIER, C. : La nouvelle armée française. In : AZÉMA, J-P. - BÉDARIDA, F. (éds.) : *La France des années noires. De l'occupation à la Libération*. Paris : Éditions du Seuil 2000, p. 250-252.
- [11] MURACCIOLE, J-F. : *Les Français libres. L'autre Résistance*. Paris : Tallandier 2009, p. 36-37.
- [12] MARILL, J-M. : Coloniaux et Français libres, deux destinées. In : *Revue historique de l'armée*, vol. 56, 2000, n° 1, p. 56.
- [13] GRAS, Y. : *La 1^{ère} D.F.L. Les Français libres au combat*. Paris : Presses de la Cité 1983, p. 246-247.
- [14] DELMAS, J. : Le général Koenig d'El Alamein à Alger, août 1942-mars 1944. In : *Revue historique des armées*, vol. 58, 2002, n° 2, p. 83.
- [15] BROCHE, F. - CAÏTUCOLI, G. - MURACCIOLE, J-F. : *La France au combat de l'Appel du 18 juin à la victoire*. Paris : Perrin 2007, p. 454.
- [16] FACON, P. : L'armée de l'Air nouvelle : du corps expéditionnaire au projet d'Air Force française (1942-1945). *Revue historique des armées*, vol. 48. 1992, n° 2, p. 72-74.
- [17] AN 72 AJ 238. Témoignage de l'amiral Philippe Auboyneau, p. 34-37.
- [18] MONTAGNON, P. : *La France dans la guerre de 39-45*. Paris : Pygmalion 2009, p. 548.
- [19] MASSON, P. : *La Marine française et la guerre 1939-1945*. Paris : Tallandier 2000, p. 416-417.
- [20] CRÉMIEUX-BRILHAC, J-L. : *La France Libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération*. Paris : Gallimard 2013, p. 930-931.
- [21] MURACCIOLE, J-F. : *Les Français libres. L'autre Résistance*. Paris : Tallandier 2009, p. 36-37, 50-51.
- [22] BROCHE, F. - MURACCIOLE, J-F. (éds.) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris : Robert Laffont 2010, p. 1390.
- [23] BROCHE, F. - MURACCIOLE, J-F. (éds.) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris : Robert Laffont 2010, p. 554.
- [24] AGERON, C-R. - COQUERY-VIDROVITCH, C. - MEYNIER, G. - THOBIE, J. : *Histoire de la France coloniale 1914-1990*. Paris : Armand Colin 2016, p. 313-314.
- [25] METZGER, C. : *Le Maghreb dans la guerre 1939-1945*. Paris : Armand Colin 2018, p. 75.
- [26] LORMIER, D. *C'est nous les Africains. L'épopée de l'armée française d'Afrique 1940-1945*. Paris : Calmann-Lévy 2006, p. 24.
- [27] AGERON, C-R. - COQUERY-VIDROVITCH, C. - MEYNIER, G. - THOBIE, J. : *Histoire de la France coloniale 1914-1990*. Paris : Armand Colin 2016, p. 341.

- [28] MONTAGNON, P. : *La France dans la guerre de 39-45*. Paris : Pygmalion 2009, p. 575-582, 598-614.
- [29] BACHELIER, C. : La nouvelle armée française. In : AZÉMA, J-P. - BÉDARIDA, F. (éds.) : *La France des années noires. De l'occupation à la Libération*. Paris : Éditions du Seuil 2000, p. 254.
- [30] TROUPLIN, V. : *Dictionnaire des compagnons de la Libération*. Bordeaux : Elytis 2010, p. 564.
- [31] BERGOT, E. : *La 2^{ème} D.B.* Paris : France Loisirs 1980, p. 43-263.
- [32] AN 72 AJ 221. Le général Leclerc, par le colonel Repiton-Préneuf.
- [33] BROCHE, F. - MURACCIOLE, J-F. (éds.) : *Dictionnaire de la France libre*. Paris : Robert Laffont 2010, p. 77-79.
- [34] RECHAM, B. : *Les musulmans algériens dans l'armée française, 1919-1945*. Paris : L'Harmattan 1996, p. 236-240.
- [35] GAUJAC, P. : *Le Corps expéditionnaire français en Italie*. Paris : Histoire et Collections 2003, p. 31.
- [36] FRÉMEAUX, J. : Les contingents impériaux au cœur de la guerre. In : *Histoire, économie et société*, vol. 23, 2004, n° 2, p. 223.
- [37] WEISS, S. : L'engagement des troupes nord-africaines et coloniales dans le Sud-Ouest de la France en 1944-1945. In : *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 65, 2013, n° 3, p. 143-152.
- [38] DE GAULLE, C. : *Háborús emlékiratok*. Budapest : Gondolat 1973, p. 504.
- [39] WEISS, S. : L'engagement des troupes nord-africaines et coloniales dans le Sud-Ouest de la France en 1944-1945. In : *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 65, 2013, n° 3, p. 153.
- [40] MIOT, C. : Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944. Hérésie stratégique, bricolage politique ou conservatisme colonial ? In : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 32, 2015, n° 1, p. 77-86.
- [41] FRÉMEAUX, J. : Les contingents impériaux au cœur de la guerre. In : *Histoire, économie et société*, vol. 23, 2004, n° 2, p. 228.
- [42] COUSIN, A. : *Retour tragique des troupes coloniales. Morlaix-Dakar, 1944*. Paris : L'Harmattan 2011, p. 44-55.
- [43] ONANA, C. : *La France et ses tirailleurs. Enquête sur les combattants de la République*. Paris : Duboiris 2003, p. 189-190.
- [44] CLAYTON, A. : *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*. Paris : Albin Michel 1994, p. 189-190.
- [45] PLATANIA, M. : L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations. In : *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 13, 2011, n° 1, p. 189-207.